





#### CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

# Mise à disposition de gobelets consignables

# Communauté de Communes du Pays de Questembert

16, Avenue de la Gare

Bp 60052

56231 Questembert Voir le site internet Corinne Berthele

Auteur : c.berthele@questembert-communaute.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE



### CONTEXTE

Chaque année de nombreuses manifestations ont lieu sur le territoire de la Communauté de Communes. Ces manifestations et notamment les stands buvettes et restauration sont génératrices de déchets. Dans une logique de réduction des déchets à la source, la Communauté de Communes encourage les organisateurs de manifestations du Pays de Questembert (culturelles et sportives) à être plus respectueux de l'environnement.

Depuis 2011, la Communauté de communes mets à disposition des demandeurs des gobelets réutilisables au couleur du Pays de Questembert.

Selon les quantités empruntés, la collectivité prend en charge le lavage (en partenariat avec une laverie).

# **OBJECTIFS ET RESULTATS**

### **Objectifs généraux**

Supprimer les gobelets jetables des manifestations afin de réduire les déchets.

Favoriser l'écoexemplarité lors de manifestations publiques. Implications des Mairies et associations du territoire.

### Résultats quantitatifs

En 2011, **2 0** manifestations ont expérimenté la consigne des gobelets avec un total de **33500** gobelets empruntés.

En 2012, près de 25 manifestations ont été organisées avec des gobelets consignables. Les associations et Mairies adhèrent au système.

En 2013, 56 manifestations ou réunions ont été organisées avec des gobelets consignables soit 33 560 gobelets empruntés. Les organisateurs ont une meilleure estimation de leur besoin, ils ont ajusté à la baisse les quantités empruntées.

On remarque en 2013 un impact sur la sensibilisation des particuliers puisque 13 emprunts ont été consacré pour des fêtes privées (en moyenne 100 gobelets demandés). Les écoles et associations de parents d'élèves prennent aussi de plus en plus le réflexe Gobelets consignables.

# Résultats qualitatifs

Après 3 ans de fonctionnement, le taux de perte (gobelets non restitués) est de l'ordre de 23%.

La quantité d'emprunt reste assez stable entre 30 000 et 34 000 par an.

#### **MISE EN OEUVRE**

# **Planning**

Auto-cross de Caden et Festiv'Halles de Questembert : Août 2010

Rencontre inter-associative: Janvier 2011

Achats des gobelets : Février 2011

Mise à disposition des gobelets aux organisateurs d'évènements : Mars 2011

Convention avec la Laverie Eco Charrue Juin 2012

Renouvellement du partenariat avec EcoCharrues 2013 et 2014

## **Moyens humains**

L'association La Laverie ECO CHARRUES se charge de laver, sécher et reconditionner les gobelets prêtés aux différentes associations.

# **Moyens financiers**

L'investissement financier en 2011 a consisté en l'achat des gobelets et se monte à 3900 euros.

De plus une incitation financière est proposée : chaque personne désirant consommer une boisson s'acquitte d'une taxe de 1€ pour obtenir son gobelet, taxe qui lui est rendue lorsqu'elle ramène le gobelet au bar ou à la buvette. Chaque gobelet non-rendu à la fin de l'évènement est facturé par la Communauté de communes 0.90€. Le système est incitatif puisque dans l'absolu, l'association gagne 0.10€ par gobelet non rendu.

## Moyens techniques

Stockage des gobelets dans un endroit sec.

Conditionnement en carton.

#### Partenaires mobilisés

Association Eco-Cup Sudbreizh / Laverie ECOCHARRUES : fourniture de gobelets et prestation de lavage

Associations et Mairies du territoire

# **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### Facteurs de réussites

Cette action est reproductible partout : le prêt de gobelet n'étant pas limité aux seules manifestations estivales ou aux territoires très touristiques qui organisent beaucoup de grandes manifestations. En effet il existe des demandes de la part d'associations de parents d'élèves pour l'organisation de kermesses par exemple.

### Difficultés rencontrées

sans objet

### **Recommandations éventuelles**

Il s'agit de bien choisir son prestataire de nettoyage ou de bien définir avec les associations demandeuses, les conditions d'utilisation des gobelets. Impliquer les Mairies à cette démarche en tant que relais d'informations aux associations.

# Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | CONSOMMATEURS | ECOEXEMPLARITE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

#### **Dernière actualisation**

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

#### **Contact ADEME**

Administrateur OPTIGEDE administrateur.optigede@ademe.fr

Direction	régionale	e toutes	les
réaions	_		

sous la responsabilité de son auteur